



# Formulaire de Demande de Prime communale Pour l'installation d'un système pompe à chaleur

## ANNEXE 5 – A remplir par le demandeur

### CONDITIONS :

Les installations dans leur ensemble doivent être réalisées par un entrepreneur enregistré auprès du Service public fédéral Finances.

La pompe à chaleur doit respecter le cahier des charges de la RW.

Le logement dans lequel est installée la pompe à chaleur doit posséder un niveau d'isolation thermique globale K (le niveau K définit l'isolation thermique globale d'un bâtiment. Plus il est bas, meilleure est l'isolation. Le niveau K est déterminé par les caractéristiques d'isolation des éléments de construction et la compacité du bâtiment. Depuis le 1er septembre 2008, le K est passé de 55 à 45) inférieur ou égal à 45 OU disposer de l'attestation « Construire avec l'énergie ».

Le logement dans lequel est installée la pompe à chaleur doit répondre aux critères de ventilation conformément à la législation en vigueur lors de l'introduction de la dernière demande de permis d'urbanisme (cfr Code wallon de l'Aménagement du territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine, art. 406 et ss).

Les pompes à chaleur réversibles permettant le refroidissement du logement ne sont pas éligibles au bénéfice de la prime.

Le logement ne doit pas être équipé d'un système de chauffage électrique, sauf pour le chauffage exclusif des salles de bains ou de douches.

### Réservé à l'administration

Numéro d'entrée : ..... / 201.

Demande de principe reçue le : .....

Demande de liquidation reçue le : .....

Dossier de principe complet le : .....

Dossier de liquidation complet le : .....

### 1. Coordonnées du demandeur

Nom **et prénom** du demandeur ou dénomination de la société :

.....

Dans le cas d'une société :

-Nom et prénom de son représentant légal :

.....

-N° d'entreprise :

.....

Adresse du domicile ou du siège social:

Rue ..... N°.....

Code Postal : ..... Commune : .....

Téléphone :

...../.....

Fax :

...../.....

Adresse de l'installation (si différente de l'adresse mentionnée ci-dessus) :

Rue.....N°.....

Code Postal : ..... Commune : .....

**N° de compte bancaire :** ..... **Ouvert au nom de** .....

## 2. Demande préalable

DOCUMENTS à joindre à la demande de principe de la Prime communale :	<input type="checkbox"/> je joins une copie du formulaire de demande de subvention introduit à la R.W. <input type="checkbox"/> je joins une copie de la notification de la recevabilité de la prime R.W. <input type="checkbox"/> je joins un descriptif de l'installation réalisée
--	--

Attention, la demande préalable n'est pas valable sans l'ensemble de ces documents.

## 3. Subsidés à l'installation d'un système pompe à chaleur (déclaration sur l'honneur)

Prime de la Région wallonne	.....[Euro]
Subside provincial	.....[Euro]
Prime communale	.....[Euro]
<b>Montant total des subsides</b>	<b>B</b> .....[Euro]
Part du coût de l'installation subventionnée	<b>(B/prix total de l'installation TVAC)*100</b> .....%

Le montant total des subsides ne peut dépasser 75 % du montant total de l'installation.

## 4. Signature

A remplir par le <b>Demandeur</b>	Madame/Monsieur ..... souhaite bénéficier de la prime à l'installation d'un système de pompe à chaleur, accordée par la commune de Berloz. A cette fin, il déclare que les documents demandés sont joints au présent formulaire.
Date et signature :	.....

\*\*\*\*\*

## 5. Demande de liquidation

DOCUMENTS à joindre à la demande de liquidation de la Prime communale :	<input type="checkbox"/> si nécessaire, je joins une copie du permis d'urbanisme <input type="checkbox"/> (ou) je déclare sur l'honneur qu'un permis d'urbanisme n'est pas nécessaire <input type="checkbox"/> je joins facture(s) <input type="checkbox"/> je joins preuve(s) de paiement <input type="checkbox"/> je joins une copie de la preuve du paiement de la prime R.W. <input type="checkbox"/> je joins deux photos du bâtiment : une <b>avant</b> et une <b>après</b> placement du système de pompe à chaleur (pour une nouvelle construction, une seule photo est requise, après installation)
---	--

Attention, la demande de liquidation n'est pas valable sans l'ensemble de ces documents.